



Pour diffusion immédiate:

Nouvelle progression pour l'actionnariat salarié en Europe

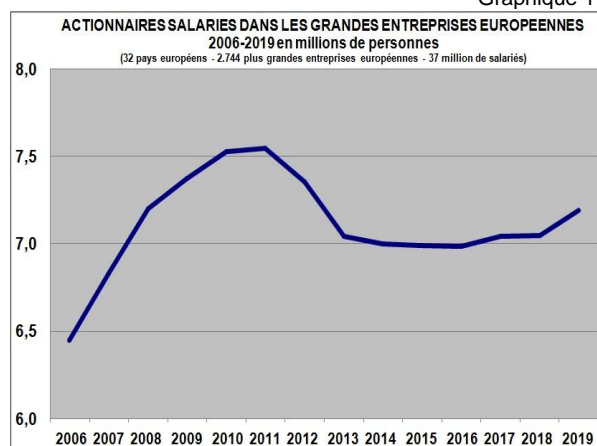
La Fédération Européenne de l'Actionnariat salarié (FEAS) publie ce 12 mars le nouveau "Recensement Economique Annuel de l'Actionnariat Salarié dans les Pays Européens". En plus de toute l'information sur l'actionnariat salarié, ce Recensement comporte des chapitres sur la gouvernance (en particulier la représentation dans les conseils) et la structure de propriété de toutes les grandes entreprises européennes.

Le Recensement révèle une nouvelle progression pour l'actionnariat salarié en Europe l'année dernière. La remontée s'accélère pour le nombre d'actionnaires salariés, avec 7,2 millions dans les grandes entreprises (Graphique 1). Avec un million d'actionnaires salariés dans les PME, le nombre total atteint 8.2 millions.

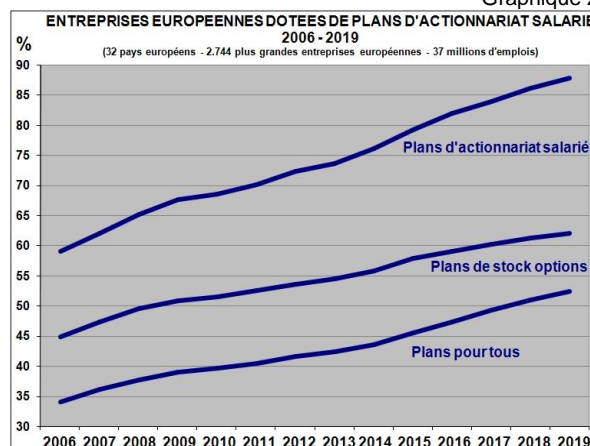
Ensemble ils détenaient 350 milliards d'Euro en mai 2019, en hausse à 400 milliards d'Euro début 2020. Les actifs détenues représentent 50.000€ par personne en 2019, et 27.000€ si l'on exclut les dirigeants exécutifs comparés à 13.000€ en 2009, +113% alors que les bourses européennes ont progressé de +58% sur la même période, - une bonne illustration des bénéfices de l'actionnariat salarié pour les salariés européens.

Le développement de l'actionnariat salarié dans les grandes entreprises européennes a continué en 2019. Elle sont toujours plus nombreuses à se doter de plans d'actionnariat salarié. En 2019, 94% des grandes entreprises avaient un actionnariat salarié, 89% organisaient des plans de toutes sortes, tandis que 52% avaient des plans pour tous et 62% des plans de stock options (Graphique 2). Enfin, 31% de toutes les grandes entreprises européennes ont lancé de nouveaux plans au cours de l'année, une proportion qui a tendance à augmenter d'année en année.

Graphique 1



Graphique 2



A l'évidence, ce développement répond à la demande générale des salariés et des entreprises. Cependant l'actionnariat salarié apparaît toujours plus développé et plus démocratisé en France, au Royaume Uni et dans les pays nordiques, comparés à l'Europe centrale et orientale et aux pays du Sud. On reste en attente d'une initiative de la Commission Européenne en vue d'une convergence dans ce domaine.

D'autre part, le nouveau Recensement révèle que deux ratios significatifs de l'actionnariat salarié ont été affectés récemment, - le taux de démocratisation de l'actionnariat salarié ainsi que la part relative détenue par les salariés. Les premières indications dans ce sens apparaissaient déjà il y a un an, elles sont beaucoup plus marquées à présent. Elles sont dues à des causes très spécifiques et inattendues, touchant en particulier les sociétés cotées françaises.

Le nouveau Recensement 2019 sera disponible dès le 12 mars sur le site internet de la FEAS www.efesonline.org. La publication complète est à [télécharger ici](#).

Notes aux éditeurs:

Pour plus d'information, merci de prendre contact avec Marc Mathieu au +32 492 068 759.



FEDERATION EUROPEENNE DE L'ACTIONNARIAT SALARIE

La Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié est une association internationale sans but lucratif. La FEAS est la voix de l'actionnariat salarié en Europe. La FEAS a été fondée en 1998. Elle est l'organisation-coupole qui fédère les actionnaires salariés, les entreprises et toutes les personnes, les syndicats, les experts, les chercheurs et autres intéressés à la promotion du développement de l'actionnariat salarié en Europe.

En partenariat avec:

Amundi

Le leader européen de la gestion d'actifs

Computershare

World's leading provider of
specialist equity compensation and
employee share plan services

eres

Société de conseil et de gestion
spécialisée en actionnariat salarié